

Mutation paysagère de l'espace autour de la décharge d'Akouédo de 1979 à 2020 (Commune de Cocody)

PREGNON Lhey Raymonde Christelle¹, LOBA Akou Don Franck Valery²

Résumé

De nombreuses études ont été réalisées sur la décharge d'Akouédo, et ceux sur différentes thématiques, mais aucune n'aborde la question de la transformation spatiale qui s'est opérée autour de ce dépotoir. La présente réflexion se propose donc de faire un état des lieux sur la mutation spatiale survenue autour de cet équipement environnemental depuis son ouverture jusqu'à sa fermeture. À cet effet, une cartographie de l'occupation du sol a été réalisée à partir de photographies aériennes et d'image satellite en vue d'avoir une image synoptique de ce territoire à différentes dates. Ensuite, des entretiens auprès des doyens et responsables des communautés villageoises, mais également des responsables des syndicats des promoteurs immobiliers et de tous les acteurs administratifs de la gestion foncière à Abidjan ont été effectués. Ils ont permis d'appréhender les changements intervenus au niveau de la structuration foncière de l'espace d'étude. Ainsi, les résultats de cet article indiquent que l'espace autour de la décharge d'Akouédo a connu une mutation remarquable entre 1979 et 2020 marquée par une augmentation du périmètre urbanisé (632,52 hectares en 2020) et une régression de la surface des terres agricoles et des forêts. L'analyse des lotissements effectués dans la zone a révélé que le lotissement villageois est fortement représenté au détriment des lotissements privés et administratifs. Cet état de fait témoigne de la prédominance du régime foncier coutumier dans cette zone. Toutefois, la présente recherche a démontré une présence importante des cités immobilière dans la transformation spatiale de ce site expérimental.

Mots-clés : Mutation paysagère, Décharge d'Akouédo, tâche urbaine, étalement urbain, Cocody

Abstract

umerous studies have been conducted on the Akouédo landfill site, on various themes, but none has addressed the question of the spatial transformation that has taken place around this dump. The present study therefore proposes to take stock of the spatial mutation that has occurred around this environmental facility since its opening until its closure. To this end, a mapping of the land use was carried out from aerial photographs and satellite images in order to have a synoptic image of this territory at different dates. Next, interviews were conducted with the elders and leaders of village communities, as well as with leaders of real estate developers' unions and all administrative actors involved in land management in Abidjan. They made it possible to understand the changes that have taken place in the structuring of land in the study area. The results of this article indicate that the area around the Akouédo landfill underwent a remarkable change between 1979 and 2020, marked by an increase in the urbanized area (632.52 hectares in 2020) and a decrease in the area of agricultural land and forests. An analysis of the subdivisions carried out in the area revealed that village subdivisions are strongly represented to the detriment of private and administrative subdivisions. This state of affairs reflects the predominance of customary land tenure in the zone. However, the present research has demonstrated an important presence of housing estates in the spatial transformation of this experimental site.

Keywords: Landscape change, Akouédo landfill, urban task, urban sprawl, Cocody

Date of Submission: 14-09-2021

Date of Acceptance: 29-09-2021

I. INTRODUCTION

Après les indépendances, la ville d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, compte plus de 300 000 habitants. Ainsi, dans le cadre de la gestion efficiente de ses déchets, les autorités administratives ouvrent les portes d'une décharge publique en 1965. Cette décharge se situe en zone périurbaine, à une dizaine de kilomètres du centre-ville, dans la commune de Cocody à l'Est du District d'Abidjan, le long de la route de

¹ Doctorante à l'Institut de Géographie Tropicale, Université Felix Houphouët-Boigny d'Abidjan

² Enseignant-chercheur à l'Institut de Géographie Tropicale, CAPDEV, Université Felix Houphouët-Boigny d'Abidjan.

Correspondance : PREGNON Lhey Raymonde Christelle : lheyramonde@yahoo.fr, LOBA Akou Don Franck Valery : valo226@yahoo.com

Bingerville. Elle se trouve installer à proximité du village ÉbriéAkouédo, d'où l'appellation "décharge d'Akouédo. En effet, le choix de l'implantation de la décharge d'Akouédo a obéi au critère de l'époque qui se résume en l'éloignement du site par rapport à la ville (KOUASSI *et al.*, 2014). Ladite décharge est longue de 2 km et s'étend sur une superficie de 153 ha (ADJIRI, 2010). Ce grand dépotoir occupe un talweg dans la direction nord-sud dont le drainage se fait vers la lagune Ébrié située à 2,1km.

Parallèlement, l'espace autour de ce grand dépotoir a connu une transformation spatiale durant les 53 ans d'exploitation de cette décharge et ceux particulièrement à cause de la ville d'Abidjan qui a enregistré une extension spatiale de 3 685 hectares en 1965 à plus de 57 000 hectares en 2017, ce qui lui a fait englober un certain nombre de bourgs de sa périphérie jadis non urbanisé (AUA, 1994 ; INS, RGPH-2014). En effet, le front d'urbanisation de la ville d'Abidjan qui s'est progressivement rapproché de celui de Bingerville entre 1970 et 2010 a phagocyté au passage le village d'Akouédo, la décharge et son environnement (AUA, 1994 ; INS, RGPH-2014). Finalement, l'espace autour de la décharge d'Akouédo est affecté par une croissance urbaine rapide et massive, qui a fortement bousculé l'espace, générant des transformations spatiales profondes. Par conséquent, l'objectif de ce présent article est d'analyser les mutations spatiales subies par l'espace autour de la décharge d'Akouédo. Spécifiquement il s'agira de cartographier l'étalement urbain qui s'est opéré autour de la décharge d'Akouédo entre 1979 et 2020 et de déterminer les outils de la structuration de l'espace d'étude.

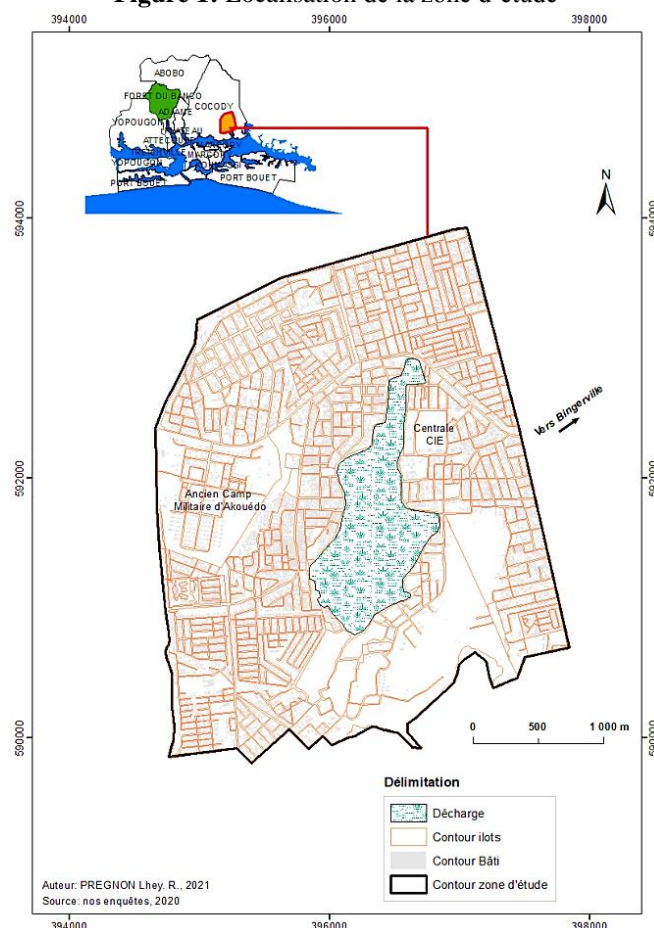
II. METHODES

Présentation de l'espace autour de la décharge d'Akouédo

La zone d'étude se localise au Sud-Est de la Côte d'Ivoire, plus précisément, au Nord-Est de la ville d'Abidjan, dans la commune résidentielle de Cocody ; dans le village d'Akouédo (figure 1). En effet, la zone d'étude prend en compte tous les hameaux et quartiers situés dans ce rayon choisi. Il s'agit des villages d'Akouédo, d'Akouédo-Atté et des cités les Lauriers 8 ; 9 ; 10, la cité ATCI, la cité SYDES, une partie de la Riviera 3 côté lycée français, précisément les cités SYNACASS-CI 1 et 2, les cités Jacques Prévert 1 et 2 et la cité Verdoyante.

Par ailleurs, ces zones d'habitation abritent des populations de toutes les couches sociales notamment celles dont les conditions de vie sont qualifiées de précaires, modestes et aisées.

Figure 1: Localisation de la zone d'étude



Méthode de collecte des données

La démarche méthodologique utilisée dans le cadre de cet article s'est appuyée sur une recherche documentaire, des entretiens, l'observation directe et l'inventaire. La recherche documentaire a porté sur les sources bibliographiques, statistiques, cartographiques et satellitaires. Ces données ont été collectées dans les bibliothèques, centres de documentation, instituts et institutions. Ainsi, les sources cartographiques et d'imagerie sont composées de photographies aériennes obtenues au Centre d'Information Géographique et Numérique du BNETD (CIGN) et d'une image satellitaire GoogleMap Imagery de très haute résolution spatiale téléchargée via le Géoportail SAS Planet datant de janvier 2020. Les données concernant les types de lotissements de la zone d'étude ont été fournies par le Ministère de la construction du logement et de l'urbanisme. Les entretiens auprès des communautés villageoises et des responsables de syndicats des cités immobilières ont permis d'identifier les types de terres sur lesquelles ont été bâties les cités immobilières. L'inventaire et l'observation ont aidé à dénombrer et à localiser les cités immobilières existantes dans la zone.

Traitement cartographique

L'analyse cartographique repose sur l'utilisation des éléments de la géomatique, c'est-à-dire l'utilisation exclusive de l'outil informatique pour la saisie, l'exploitation, la restitution ou l'édition des informations recueillies. Pour cette méthode l'utilisation des logiciels est indispensable. Il s'agit de logiciels ARC-GIS.

➤ **Traitement des photographies aériennes**

Les analyses diachroniques de l'occupation du sol autour de la décharge ont été faites à partir des images des photographies aériennes des périodes allant de 1975 à 1989. Ainsi, les photographies aériennes des missions 1979 (1979 CIV 111/ 15 000^e) et celle de 1989 (1989 CIV 122/ 14 500^e) ont servi de base à la photo-interprétation. Ces dates susmentionnées ont été sélectionnées en fonction de la disponibilité des clichés.

Pour ce faire nous avons procédé à la numérisation de toutes les formes d'occupation du sol observé sur ces clichés. Puis nous avons opéré la classification des éléments en assignant à chaque élément une couleur. La proportion de la tâche de chaque élément a fait l'objet de calcul de superficies qui a permis de comparer ces différentes photographies afin de saisir aisément l'évolution de la configuration urbaine et de discerner les formes que prend la croissance de la tâche urbaine. De plus, le nombre de bâti à différentes dates a été également dénombré permettant ainsi une comparaison de l'effectif du bâti.

➤ **Traitement de l'image satellite de haute résolution**

En plus, des photographies aériennes dont le traitement est mentionné plus haut, le traitement de l'image GoogleMap Imagery a été également exploité. Le premier traitement effectué, a été de numériser tous les types d'occupation du sol en attribuant à chaque élément une couleur bien précise. La proportion de la tâche de chaque élément a fait l'objet de calcul de superficies ce qui a permis de comparer les superficies d'avec celles des photographies aériennes pour mieux percevoir l'étalement urbain de la zone d'étude. Afin, d'évaluer le nombre de bâti, un second traitement a consisté à numériser le bâti observé sur cette image à partir du logiciel ARC-GIS 10.5. Ce traitement a été réalisé en vue de la comparaison de l'effectif des bâtiments édifiés dans l'espace autour de la décharge.

III. RESULTATS

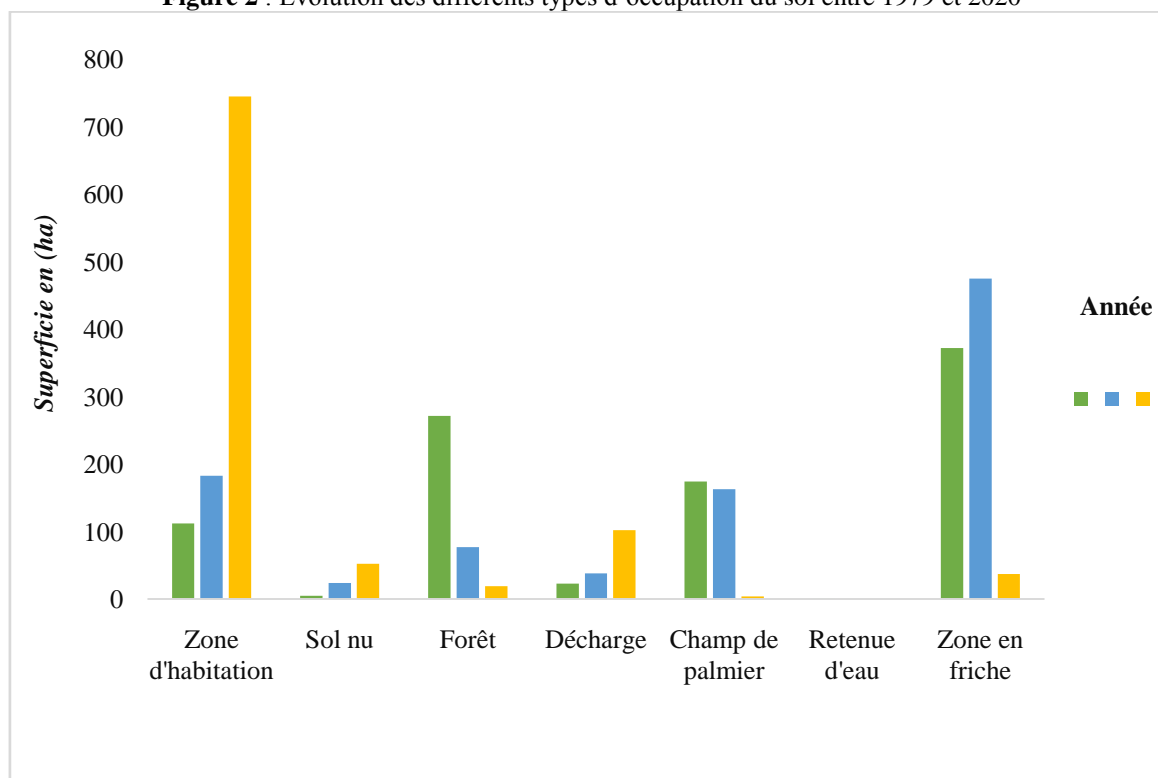
1. Spatialisation de la transformation de l'espace autour de la décharge

L'observation de la transformation urbaine autour de la décharge d'Akouédo dans le cadre de cette réflexion a été possible grâce à une cartographie de l'occupation du sol à différentes dates. Des photographies aériennes des années 1979 et 1989 et une image satellite GoogleMap Imagery datant de 2020 ont été utilisées à cet effet. L'objectif de cette opération était d'identifier le rythme de l'urbanisation de ces dernières décennies à partir d'un état des lieux diachronique de l'occupation du sol.

1.1. Évolution des types d'occupation du sol de l'espace autour de la décharge d'Akouédo de 1979 à 2020

Les données issues du traitement de la photographie aérienne de 1979 ont permis de constater que la superficie des espaces d'habitation était de 112,39 hectares soit 0,53% de l'ensemble de l'espace. En 1989, la superficie de ces espaces atteint 182,49 hectares, soit 19,03% de la proportion globale de la zone étudiée. Deux décennies après c'est-à-dire en 2020 cette tâche urbaine a atteint une superficie de 744,91 hectares soit environ 7 fois la superficie de 1979. Ces résultats indiquent une évolution fulgurante du périmètre urbanisé au détriment des espaces de forêt et des espaces agricoles figure 2.

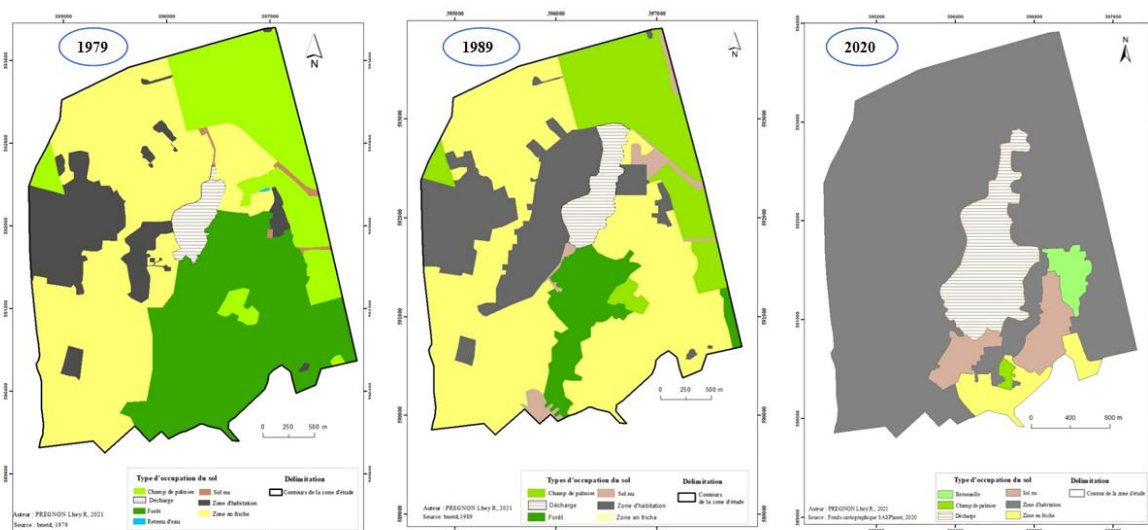
Figure 2 : Évolution des différents types d'occupation du sol entre 1979 et 2020



Source : Nos traitements ArcGIS, 2020

De plus, l'observation des figures (3) montre que l'extension de l'espace à proximité de la décharge lors de la première décennie (1979-1989) est remarquable dans la partie Ouest qui abrite l'ancien camp et le village d'Akouédo. Par la suite, cette extension est fortement ressentie dans la partie Nord, Ouest et Est. En effet, la partie Nord est celle qui abrite majoritairement des logements de type villas moderne et des maisons à étages. Le secteur Ouest par contre couvre le village d'Akouédo avec ses habitations en cours et de type précaire, ainsi que les logements modernes de l'ancien camp militaire d'Akouédo et les villas modernes de hauts standings des cités en présence. Quant à la partie Est, elle regroupe le village d'Akouédo Attié avec ses habitats en cours et de types précaires et l'ensemble des villas modernes et appartements sur immeuble.

Figure 3 : Carte de l'occupation du sol de la zone d'étude de 1979 à 2020



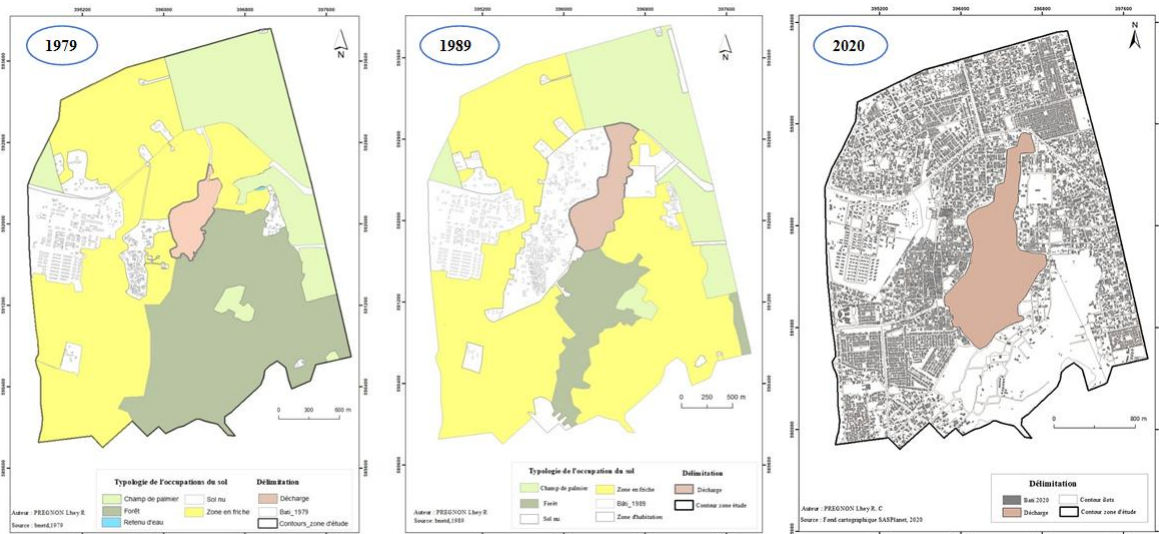
1.2. Évolution impressionnante du bâti dans l'espace autour de la décharge d'Akouédo (1979-2020)

À ce sujet, on remarque que le nombre de bâtiments estimés 524 en 1979 s'est accru en une (1) décennie, passant ainsi à 721 bâtiments édifiés, comme en témoignent les figures ci-dessous. Deux décennies après, le nombre de bâtiments va connaître une augmentation impressionnante passant à 11 269 bâtiments édifiés soit vingt-deux (22) fois le nombre de bâtiments existants de 1979. Cette augmentation fulgurante du nombre de bâtis traduit le dynamisme de la population dans cette zone (figure 4). En effet, la présence de l'ancien camp militaire, du centre émetteur et de la décharge d'Akouédo va attirer bon nombre de population dans cette zone. Créant ainsi, une forte demande de logement, ce qui va pousser les autochtones de ce secteur à réaliser de nombreux lotissement et à construire des logements pour répondre à cette demande. De ce fait, la destruction des plantations de palmier à partir des années 1990 va favoriser la construction de nombreuses cités immobilières dans cette zone à partir des années 2000.

De ces traitements, il ressort que l'évolution spatiale de l'espace autour de la décharge d'Akouédo s'est caractérisée par un accroissement des espaces habités (figure 4). Au départ village, cet espace s'est métamorphosé pour devenir un quartier à part entier de la commune résidentielle de Cocody. En effet, comme on le perçoit sur les figures ci-dessus, le Nord-ouest et le centre connaissent une expansion spatiale depuis 1979, car ils abritent l'ancien camp militaire et le centre émetteur. Cet étalement urbain se généralise et se propage vers la partie Nord en 1989. La partie Nord et Est subissent une transformation à partie des années 1990, après la destruction de la plantation de palmier, qui occupait une partie des terres de ce terroir. Ainsi, en 2020 on remarque que les zones Nord, Ouest et Est sont des zones fortement habitées par rapport à la partie Sud de la zone d'étude qui reste la moins urbanisée. La frange Sud, apparemment vide se compose principalement d'une succession de grande vallée inconstructible, mais qui petit à petit est en train d'être colonisée au mépris des risques d'inondation et d'éboulement (photo 1).



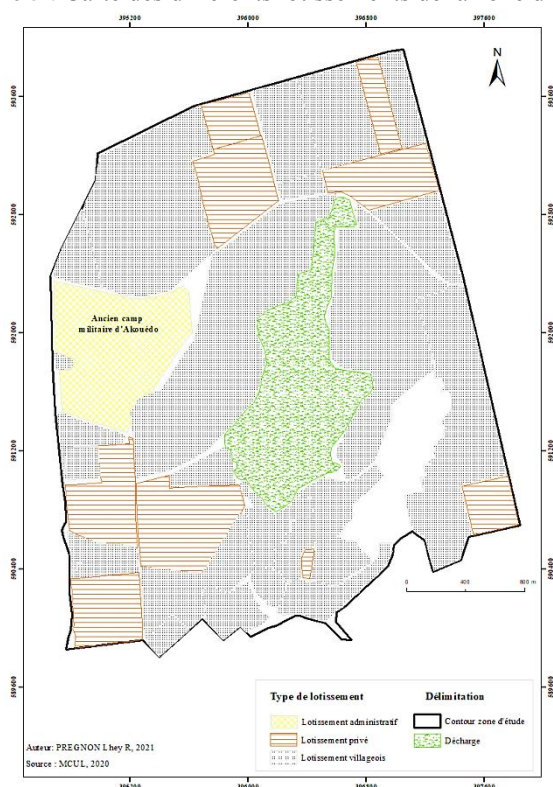
Figure 4 : Carte de l'extension de l'espace habité autour de la décharge d'Akouédo entre 1979 et 2020



2. Lotissements ruraux ou villageois : principale filière de production des terrains de l'espace autour de la décharge

La législation ivoirienne, à travers le décret de janvier 1967, définit le lotissement comme étant une opération d'urbanisme qui a pour objet ou pour effet la division volontaire en lots d'une ou plusieurs propriétés foncières, en vue de la vente ou de la location. Les lots ainsi créés, sont destinés à usage d'habitation, de jardin ou d'établissement industriel ou commercial. Outil d'urbanisme opérationnel, sa réalisation est intimement liée soit à un Plan d'Urbanisme Directeur, soit à un plan d'urbanisme de détail, soit à un schéma de structure réalisé selon la taille de l'agglomération (ville ou village). Ainsi, dans notre zone d'étude trois types de lotissements sont répertoriés en fonction de leurs initiateurs. Il s'agit du lotissement administratif, du lotissement privé et du lotissement rural dit « villageois » (figure 5). Le dernier cité est prédominant et couvre 3/4 de la zone d'étude. De façon générale ce type de lotissement est initié par les communautés villageoises et/ ou les propriétaires terriens (les chefs de famille ou des individus). Concernant le lotissement administratif, on en dénombre un (1) seul qui est celui de l'ancien camp militaire d'Akouédo. Il a été réalisé par l'Etat de Côte d'Ivoire. Pour finir, plusieurs lotissements privés ont été réalisés par les sociétés immobilières suivantes : Les LAURIERS Sarl qui ont construit les cités Lauriers 8, Lauriers 9, Lauriers 9 Akandjé et Lauriers 10. Le Groupement d'Intérêt Economique SIPIM et BATIVOIR 2000 (GIE-SIBATI) eux ont réalisé les cités SYNACASS-CI 1 et 2 et la cité Jacques Prévert 2. Les SATELLITES pour la construction de la cité ATCI. La société IMMOBILIARE pour l'édification de la cité SYDES et l'entreprise de prestation de services divers pour la réalisation de la cité Verdoyante.

Figure 5 : Carte des différents lotissements de la zone d'étude



3. Mutation de l'espace autour de la décharge d'Akouédo

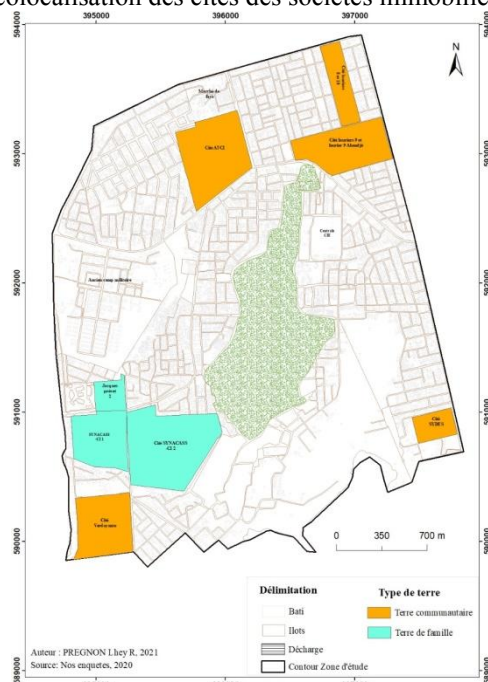
3.1. Mutation de l'espace autour de la décharge d'Akouédo : une transformation marquée par la présence des cités des sociétés immobilières

Selon KANGA (2014) l'évolution récente de l'agglomération abidjanaise est fortement marquée par un étalement spatial dû en partie aux actions des promoteurs immobiliers. Ainsi, dans cet espace d'étude l'on dénombre près d'une dizaine de cités qui se partagent ce site expérimental. Parmi celles-ci l'on compte les cités les Lauriers 8, les Lauriers 9, les Lauriers 9 AKANDJE, les Lauriers 10 et la cité ATCI qui se situent au Nord de la zone d'étude. La cité SYNACASS-CI 1, SYNACASS-CI 2 et la cité verdoyante qui se trouvent du côté Sud de cet espace d'étude. Les cités Jacques Prévert 1 et 2 qui se trouvent du côté Ouest de la décharge et enfin la cité SYDES qui se localise au Sud-Est de la décharge (figure 8). Pour HALLEUX (2005) l'intense périurbanisation résidentielle que l'on observe résulte sans conteste de l'aspiration des populations pour l'habitat individuel.

3.2 Typologie des terres des cités immobilières

Dans le cadre de nos entretiens auprès des communautés villageoises et ceux du ministère de la construction du logement et de l'urbanisme, il a été révélé que dans l'espace autour de la décharge d'Akouédo deux types de terres sont à distinguer également il s'agit des terres communautaires et des terres de familles sur lesquels se répartissent l'ensemble des cités immobilières de cette zone. À cet effet, dans la zone d'étude plus de la moitié soit 63,67% des cités ont été construites sur des terres de communautaire tandis que 36,36% ont été bâties sur des terres de familles (figure 6). Ce résultat est contraire à la réalité du village d'Abatta, car selon DIBY et KONAN (2015) les terres communautaires ont totalement disparu, car elles sont loties et vendues à des particuliers. Les terres lignagères sont vendues à des organisations syndicales, à des mutuelles et à des promoteurs immobiliers.

Figure 6 : Carte de géolocalisation des cités des sociétés immobilières de l'espace d'étude



IV. DISCUSSION

Le présent article a tenté de comprendre les mutations spatiales survenues dans l'espace situé à 3 km de l'épicentre de la première décharge de l'agglomération abidjanaise qui se trouve dans la commune de Cocody.

Ainsi, l'analyse des résultats de cette recherche a révélé que la surface urbanisée aux alentours de la décharge d'Akouédo a connu une extension spatiale exceptionnelle. L'espace urbain s'est étalé allant jusqu'à 7 fois la superficie de 1979. Par contre, les zones agricoles et de forêt ont quasiment disparu. À ce sujet, les résultats des travaux de GUECHI et ALKAMA (2017) sont semblables aux nôtres, car dans l'agglomération de Guelma en Algérie la surface bâtie entre les années 1987 et 2015, a fortement augmenté avec une augmentation de 15198708 km² contre une régression de la surface des terres agricoles et des forêts. De leur côté, HETCHELI et al (2018) mentionnent que les espaces périphériques subissent des transformations spatiales considérables à cause de la présence des grandes villes. Ainsi, selon ces experts, la dynamique urbaine de la ville de Lomé s'est traduite par l'extension de celle-ci à des anciens villages périphériques tels que *Agoènyivé*, formant avec eux, une agglomération urbaine.

Cette réalité est identique à celle de l'espace autour de la décharge d'Akouédo qui au départ éloigné de la ville d'Abidjan s'est vu phagocyté par l'expansion spatiale de ladite agglomération, avec l'installation massive des migrants résidentiels issus du centre-ville dans cette zone périurbaine. Sur ce sujet, BRENOUM et al (2017) ajoute que le village d'Anono c'est également métamorphosé de 1973 à 2017. Selon ces auteurs l'un des traits de cette métamorphose est l'étalement spatial de ce petit hameau d'autrefois devenu quartier-dortoir de la commune de Cocody. Le constat est applicable aux territoires villageois d'Akouédo et plus particulièrement du secteur que nous étudions. L'annexion des espaces périphérique est également soulignée par DIBY et KONAN (2015) concernant le village d'Abatta. Selon ces auteurs, dans ce village périurbain d'Abidjan, les populations vendent leurs terres aux sociétés civiles immobilières, aux organisations syndicales et aux particuliers. Cette marchandisation de la terre entraîne une forte présence des cités immobilières dans ces espaces périphériques. Notre étude a également mis en relief cette particularité urbaine. En effet, il est observé dans le paysage urbain proche de décharge d'Akouédo une prééminence des sociétés immobilières construites en total sur des terres communautaires et familiales. Tout comme à Abatta les terres communautaires ont totalement disparu, car elles sont loties et vendues à des particuliers. Quant aux terres lignagères, elles sont vendues à des organisations syndicales, à des mutuelles et à des promoteurs immobiliers (DIBY et KONAN 2015).

En outre, l'une des particularités de la zone d'étude est la prédominance des lotissements villageois, cette primauté est liée au fait que le régime foncier traditionnel est dominant, car dans cette zone la terre appartient aux villageois. Ainsi, face à la forte croissance démographique et de l'extension de la ville d'Abidjan la marchandisation de la terre devient l'une des activités des acteurs villageois qui commande de nombreux lotissements. Cette prééminence du régime foncier traditionnel dans les villages périphériques des grandes villes africaines est également évoquée par HETCHELI et al (2018) dans le village d'Agoènyivé (Lomé).

V. CONCLUSION

La présente réflexion a mis l'accent sur l'observation des dynamiques spatio-temporelles de l'espace autour de la décharge d'Akouédo entre 1979 et 2020. Les résultats y afférents montrent que l'espace autour de la décharge d'Akouédo s'est fortement urbanisé, on assiste à une densification et à un étalement remarquable du tissu urbain, avec une augmentation de 632,52 hectares entre les deux dates (1979 et 2020) au détriment des terres agricoles et de forêts. Cet étalement est marqué, au départ dans la partie Ouest. Puis, se généralise dans la partie Nord et Est de la zone d'étude.

Cette transformation est liée à l'expansion de la ville d'Abidjan qui a occasionné une spéculation foncière dès 1980 dans ses zones périphériques, dont notre zone d'étude, entraînant de nombreux lotissements dans ce terroir. Ainsi, l'analyse des types de lotissements de cette zone a révélé que les lotissements ruraux ou villageois sont les plus dominants, tandis que les lotissements administratifs et privés sont minoritaires, ce qui témoigne que le régime foncier coutumier domine dans cet espace d'étude.

Par ailleurs, la disparition des espaces de cultures et des forêts dans les espaces périphériques de la ville d'Abidjan et particulièrement pour notre zone d'étude est une inquiétude majeure que les aménageurs, les décideurs et les propriétaires terriens doivent impérativement prendre en compte. En effet, la présence de ceinture agricole doit être intégrée dans les plans d'urbanisme et mise en application sur le terrain. Ce dispositif est nécessaire pour assurer l'approvisionnement de l'agglomération abidjanaise en produits agricoles de première nécessité tels que les légumes, les produits maraîchers et les tubercules comme le manioc. Ce qui permettra de desservir la ville à partir de circuits courts.

En fin de compte, l'usage de la cartographie multi-date élaborée à partir de photographies aériennes et d'images satellite ont permis de mettre en évidence les changements survenus et de mesurer l'étalement urbain à différentes dates. Cette cartographie nous a offert un outil pour caractériser l'étalement urbain autour de la décharge d'Akouédo.

RÉFÉRENCES

- [1]. AUA., 1994, Actualisation du Schéma Directeur d'Abidjan : Analyse de l'évolution de l'occupation du sol ; Etude d'Urbanisme pour l'actualisation du schéma directeur d'Abidjan, Étude n°3 ; phase 1, DCGTx, 44p.
- [2]. ADJIRI O. A., 2010, Évaluation environnementale et du risque sanitaire lié à la présence d'une décharge sauvage en secteurs résidentiels dans un pays en développement : cas de la décharge d'Akouédo (Abidjan, Côte d'Ivoire), thèse de Doctorat de l'Université Félix Houphouët Boigny, 300p.
- [3]. BRENOUM K. D., DIHOUEGBEU D. P., KOBENAN A. C. et ATTA K., 2017, Anono : Du village au quartier-dortoir (Abidjan-Côte d'Ivoire), Revue Ivoirienne de Géographie des savanes, n° 3, pp 209-223.
- [4]. DIBY K. M et KONAN K.T., 2015, Les mutations socioéconomiques et foncières à Abatta : village périurbain du district d'Abidjan, Syllabus Review ; pp 43-67.
- [5]. DIOMANDÉ S., TUO P., COULIBALY M., 2018, Dynamique urbaine et gestion de l'environnement dans la ville de man (Ouest de la Côte d'Ivoire), Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, n° 5, pp 59-84.
- [6]. HALLEUX J-M., 2005, Le rôle des promotions foncières et immobilières dans la production des périphéries : application à la Belgique et à ses nouveaux espaces résidentiels, Revue Géographique de l'Est [En ligne], vol. 45 / 3-4 | 2005, mis en ligne le 18 mai 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rge/285>
- [7]. KANGA J-J., 2014, Développement de la promotion immobilière dans l'agglomération d'Abidjan : désengagement de l'État et privatisation de la production de l'espace urbain, Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme, 335p.
- [8]. KOUASSI A. E., AHOUSI K. E., KOFFI Y. B., KOUAME I. K., SORO N. et BIEMI J., 2014, Caractérisation physico-chimique du lixiviat d'une décharge de l'Afrique de l'Ouest : cas de la décharge d'Akouédo (Abidjan-Côte d'Ivoire) ; Larhyss Journal, n°19, pp63-74.
- [9]. YAO-K. Q. C., 2010, A la recherche d'une synergie pour la gestion des déchets ménagers en Côte d'Ivoire : Cas du District D'Abidjan, Thèse de Doctorat Université du Maine, 249p.

PREGNON Lhey Raymonde Christelle, et. al. "Mutation paysagère de l'espace autour de la décharge d'Akouédo de 1979 à 2020 (Commune de Cocody)." *International Journal of Humanities and Social Science Invention (IJHSSI)*, vol. 10(09), 2021, pp 20-28. Journal DOI- 10.35629/7722